

Délibération n°2019.00078

Vœu pour le maintien des services de proximité de la direction des finances publiques

Séance du 15 octobre 2019

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 21

absents excusés représentés : 11

absente excusée non représentée : 1

L'an deux mille dix neuf, le 15 octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué le 09 octobre, s'est réuni à Salle Jacques Prévert, 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Luc MARION, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER, M. Laurent PRUGNEAU, M. Lyazid AMRANE, Mme Patricia AMICO, M. Richard BERTHELEU, Mme Sophie VANHOUTTE

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

M. Benoît PENEZ donne pouvoir à M. Farid DJABALI, Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à M. Jean-Pierre BONTOUX, Mme Audrey MERET donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Jacques DURIN donne pouvoir à M. Sylvain BERNARD, M. Gilbert TROUILLET donne pouvoir à M. Guy DARAGON, Mme Josiane MARCOUD donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Jean BOUGEARD donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Adeline TEULALE donne pouvoir à M. Mohamed KACHOUR, M. Philippe LALOUE donne pouvoir à M. Richard BERTHELEU

ABSENTE EXCUSÉE NON REPRESENTÉE :

Mme Farida BENMOUSSA

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sylvain BERNARD

Délibération n° 2019.00078

Vœu pour le maintien des services de proximité de la direction des finances publiques

Le Conseil municipal

Sur le rapport et la proposition de M. Franck SUREAU, Adjoint au Maire, délégué à la vie des quartiers et aux finances,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet « Nouveau réseau de proximité des finances publiques » impulsé par le Ministère de l'Action et des coptes publics,

Considérant que la ville de Mitry-Mory s'oppose fermement à tout nouveau démantèlement du service public, et notamment des services relevant de la direction générale des finances publiques,

Considérant le schéma global de réorganisation de la direction départementale de Seine et Marne des finances publiques,

Considérant le projet de fermetures des 19 trésoreries du département dont celle de Claye-Souilly dont dépend la commune, au profit de 5 « services de gestion comptable »,

Considérant l'importance du maintien de la trésorerie de Claye-Souilly tant pour la commune que pour ses habitants,

DELIBERE
A l'unanimité

S'OPPOSE fermement à cette vague de démantèlement des services publics,

AFFIRME son attachement à un réseau des Finances publiques de proximité et de pleine compétence,

DEMANDE le maintien des trésoreries de proximité, et notamment celle de Claye-Souilly dont nous dépendons, avec le plein exercice des compétences en matière de recouvrement de l'impôt comme de tenue des comptes des collectivités locales.

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.